



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120050

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 506
N/REF : 1/07/2025 50H24 C:023823 I:02683

SDC 'Le Charlemagne'
C/O REGIE HORVATH & ASSOCIES
48 COURS SUCHET
69002 LYON

IMMEUBLE : LE CHARLEMAGNE
35, RUE BICHAT
19, RUE SEGUIN
69002 LYON

Vaulx en Velin, le 15 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 19 RUE SEGUIN - GAINES VIDE-ORDURE ET CONTAINERS
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : M. A. AGUILAR

=====
OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients à ordures ménagères, leurs emplacements doivent être
désinfectés et désinsectisés.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 1 GAINES VIDE ORDURES DE 7 NIVEAUX,
2 RECEPTACLES, 15 VIDOIRS, 7 CONTAINERS DE 240 LITRES.

INTERVENTION LE 28/11/2025 (+ RECUPERATION ET RESTITUTION DES CLES)

OBSERVATIONS : JN LGESTION Email envoyé le 14/11/25 à 12H21 M. A. AGUILAR

VEUILLEZ NOUS DONNER VOTRE ACCORD / LA DATE POUR RECUPERER LES CLES
D'ACCES A L'IMMEUBLE AFIN D'EFFECTUER LE NETTOYAGE SELON NOTRE CONTRAT
(NETTOYAGE PREVU LE JEUDI (JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES) 20/11 DANS
L'APRES MIDI.

=====
Quantité Heures - Suppléments - Descriptif P.U. HT
1,00 Gaine vide-ordures 7 niveaux - Allée 19 172,35 172,35
4,00 Nettoyage containers 240 litres-Allée 35 18,49 73,96



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120050

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

TOTAL H.T.	246,31
T.V.A. a 10,00%	24,63
TOTAL T.T.C.En EURO	270,94

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.